

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 585

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 19 BIS

I. – À l’alinéa 7, substituer aux mots :

« et d’assurer le traitement des »

le mot :

« les ».

II. En conséquence, au même alinéa, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« des »

le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel